

Projet de loi n° 12

**Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à
permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant
être exigées**

AMENDEMENT

ARTICLE 1

Supprimer, dans l'article 1 du projet de loi modifiant l'article 3 de la LIP, les mots suivants "aux services dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers et".

Pyrite